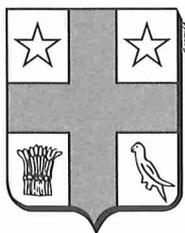


Arrêté "buvette"

4, Place Michel GARDEUX
Tél. 03 83 26 70 01
Fax. 03 83 26 74 76

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de FLAVIGNY SUR MOSELLE



AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,
Je soussigné(e), Rémy TRUCHOT, Président de l'association des pêcheurs à la ligne de FLAVIGNY SUR MOSELLE sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3^{ème} catégorie, à l'étang du Breuil de Flavigny sur Moselle du :
Les 05.06.07.08 mai 2023 pour l'enduro carpe ;
Le 10 juin 2023 pour le concours float tube ;
Les 02.03.04.05 novembre 2023 pour l'enduro carpe.

ARRÊTÉ DU MAIRE

Vu les articles L2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L 3321-1 à L 3355-8 du Code de la Santé Publique,
Considérant la demande de M. Rémy TRUCHOT, Président de l'association des pêcheurs à la ligne de FLAVIGNY SUR MOSELLE,

Article 1^{er} : M. Rémy TRUCHOT, Président de l'association des pêcheurs à la ligne de FLAVIGNY SUR MOSELLE est autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire de 3^{ème} catégorie, à l'étang du Breuil de Flavigny sur Moselle :

- Les 05.06.07.08 mai 2023 pour l'enduro carpe ;
- Le 10 juin 2023 pour le concours float tube ;
- Les 02.03.04.05 novembre 2023 pour l'enduro carpe.

Article 2 : À cette occasion, il ne pourra être servi que des boissons du premier groupe (ou des deux premiers groupes), à savoir :

- Les boissons du 1^{er} et 3^{ème} groupes ainsi que les vins doux naturels autres que ceux appartenant anciennement au groupe 2, les vins de liqueur, les apéritifs à base de vin et les liqueurs de fruits (cerise, fraise, framboise ou cassis) avec un taux égal ou inférieur à 18° d'alcool pur.

Article 3 : Toute la réglementation concernant les débits de boissons devra être respectée et en particulier l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs de moins de seize ans. À partir de 16 ans, les mineurs doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Article 4 : La brigade de gendarmerie compétente (ou commissariat) est chargée de l'exécution du présent arrêté, Une copie sera adressée aux services de la préfecture (1^{er} direction - 1^{er} bureau) ou de la sous-préfecture. La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

Flavigny sur Moselle, le 09 mars 2022

Le Maire,
Marcel TEDESCO